Ministère des Mines et de l'Énergie

Projet de Développement et de Gouvernance minière (PDGM)

Tournée de sensibilisation et d'information des artisans orpailleurs à travers le territoire national





Rapport de la mission





INTRODUCTION

Le Gouvernement togolais, à travers le ministère des Mines et de l'Énergie, a procédé au lancement officiel du projet de Développement et de Gouvernance minière (PDGM) avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, le 09 août 2016, afin de renforcer les capacités institutionnelles et le système de gouvernance des institutions clés impliquées dans la gestion du secteur minier et d'inscrire, à terme, ce secteur dans le cadre du développement durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDGM et particulièrement celle de la composante "amélioration des capacités de l'État en matière de gestion de l'Exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPÉ)", une tournée de sensibilisation et d'information à l'endroit des artisans miniers (orpailleurs et diamineurs) a été organisée du 09 au 17 avril 2017 sur toute l'étendue du territoire national et particulièrement dans les localités concernées.

La tournée a été organisée conjointement par le ministère des Mines et de l'Énergie, le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, l'unité d'exécution du PDGM (UEP) avec la participation du Consultant chargé de l'étude diagnostic du volet de l'EMAPÉ.

OBJECTIFS DE LA MISSION

La tournée avait pour objet de sensibiliser et d'informer les orpailleurs et diamineurs à travers tout le territoire national sur les bonnes pratiques à adopter dans le cadre de leurs activités et au respect des textes en vigueur, notamment la loi portant code minier de la République togolaise et la loi-cadre sur l'environnement.

De façon spécifique, il s'est agi de :

- sensibiliser les populations concernées sur les bonnes pratiques à adopter dans le cadre de leurs activités et au respect des textes en vigueur, notamment le code minier et de la République togolaise et la loi-cadre sur l'environnement;
- sensibiliser les populations à plus de collaboration avec les sociétés minières détentrices de permis de recherche afin de faciliter l'exécution de leurs activités de prospection pour lesquelles elles investissent à hauts risques;
- informer les populations sur les éventuels conflits pouvant n'être sur les sites et comment les concilier;
- susciter l'adhésion de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre du PDGM et de son volet EMAPÉ;
- aider les populations à s'impliquer davantage dans la gestion socio-économique et environnementale durable;

 de constituer une base de données géo-référencées des artisans orpailleurs et démineurs sur toute l'étendue du territoire national.

ÉQUIPE DE LA MISSION

L'équipe de la mission de sensibilisation était composée de (voir tableau) :

- six (06) cadres du ministère des Mines et de l'Énergie dont deux (02) directeurs régionaux;
- deux (02) représentants de l'unité d'exécution du projet (UEP);
- un consultant chargé de l'étude diagnostic du volet de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPÉ) du PDGM; et
- un représentant régional ou préfectoral du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières des localités concernées.

Nom et prénoms	Fonction	Structure
ADJÉHOUN Kossi	DDCM	DGMG/MME
APENOUTSOU Koffi Mokpokpo	Chauffeur	DGMG/MME
BESSI Piao	DR/ Plateaux et Centrale	DRMG/MME
DJAKA Yaovi Mawusi	Assistant administratif	UEP/ PDGM
GBARK Yacoubou	Chauffeur	UEP/ PDGM
GBENGBERTANE Banimpo	DC	MME
LOUKA Masséti	Spatialiste suivi/évaluation	UEP/ PDGM
NABALOUM Patrice	Consultant	EMAPÉ/ PDGM
SOGLE Damégare	DG	DGMG/MME
TCHASSIA Yao Essomayo	DR/ Kara et Savanes	DRMG/MME
TCHOUKOURA Nouhou	Chauffeur	DGMG/MME
WANDA Kpirgbéne	Chef division HGS	DGMG/MME

MÉTHODOLOGIE DE COMMUNICATION

Dans chacune des localités visitées, les meetings ont débuté par un mot de bienvenue prononcé par l'autorité traditionnelle locale ou son représentant.

Les séances de sensibilisation ont consisté en des exposés oraux traduits en langue vernaculaire. En effet les membres de l'équipe de la mission ont pris tour à tour la parole pour aborder les thèmes retenus après le mot de bienvenue et de la présentation des membres de l'équipe par les DR des Mines et de la Géologie. Ensuite, la parole est donnée à l'assistance (chefs de villages et/ou de cantons, CVDs, leaders d'opinion, hommes, femmes, jeunes...) pour poser des questions.

RÉSULTATS/ACQUIS DE LA MISSION

En dépit de leurs occupations, les populations des localités visitées, dans la majorité, sont sorties massivement prendre part aux séances de sensibilisation et d'information. Dans les rares localités où la mobilisation a été faible, à l'instar des villages de Tchalo et de Kpaza respectivement dans les préfectures de Blitta et de Tchaoudjo, les populations présentes ont promis relayer l'information.

La mobilisation des femmes a été plutôt faible de manière générale. Il faut noter, malgré cette faible représentativité, l'engagement de certaines femmes qui s'est manifesté à travers la prise de parole pour, soit poser une préoccupation, soit faire une suggestion, ou encore féliciter les actions du Gouvernement à travers l'initiative.

Les sensibilisations ont touché 982 personnes dont 414 femmes soit 42% de femmes dans 18 sites d'exploitation minière sur les 20 sites programmés du fait des difficultés d'accès aux localités et des retards de rendez-vous.

Les sites de la région de la Kara (préfectures de Bassar, de Doufelgou, de Kéran et de la Binah) et ceux de la Préfecture de Sotouboua dans la région Centrale n'ont pas été touchés car non programmés pour cette première série de sensibilisation soit environ une vingtaine de sites.

Par ailleurs, certaines localités à l'instar du village de Yadé-Alifi, dans la préfecture d'Amou; des cantons de Kolina, d'Amaidè et d'Aléhéridè et du village de d'Amaoudè dans la préfecture de Tchaoudjo ont connu une forte participation des femmes aux séances de sensibilisation (voir liste de participants ci jointe)

Les populations des localités visitées ont été sensibilisées sur d'importants sujets à savoir :

- (1) Les actions du Gouvernement en matière d'organisation, de gestion et de planification du ministère des Mines et de l'Énergie et en particulier le secteur des Mines.
- (2) La loi portant code minier de la République togolaise qui consacre les ressources minérales du sous-sol comme propriété de l'État et les sépare ainsi de la propriété foncière;
- (3) La loi portant code minier de la République togolaise et la loi portant contribution des entreprises minières au développement local et régional;
- (4) La mise en place du PDGM par le Gouvernement avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et sa mise en œuvre à travers deux composantes opérationnelles : (i) Gouvernance, transparence, suivi, efficacité et modernisation du secteur minier; et (i) développement environnemental et socio-économique durable;
- (5) Le consultant chargé de l'EMAPE a été présenté aux populations des localités visitées. Celles-ci sont informées de sa prochaine mission et sont conviées à collaborer avec l'expert afin de faciliter sa mission. En effet, l'expert travaillera avec elles selon un

chronogramme défini en recensant systématiquement les orpailleurs/diamineurs, en collectant toutes les informations liées à leurs activités notamment les moyens matériels et techniques utilisés, les difficultés rencontrées et éventuellement leurs besoins.

À la suite des différents exposés, les populations ont partagé avec l'équipe de mission un certain nombre de préoccupations qui ont fait objet de discussion, il s'agit entre autres :

- des modalités de collaboration avec le projet (obligation de vendre l'or au projet);
- la gestion des conflits sur les sites entre les propriétaires terrain et les agents des eaux et forêts (MERF);
- les besoins en équipements et matériels de travail (détecteurs, pelles, pioches...);
- Les besoins en appui, conseils, formation et organisation par la mise en place des groupements.

Elles ont par ailleurs loué l'initiative et promis leur adhésion au projet tout en souhaitant vivement qu'il prenne forme pour soulager leurs souffrances et réduire le départ massif des populations surtout jeunes (exode rural) vers d'autres pays de la sous-région.

CHRONOGRAMME DE LA MISSION

Le programme de la mission préalablement établi a été réajusté, dépendamment des contraintes de terrain, comme suit :

JOURS	PÉRIODE	LOCALITÉS	ACTIVITÉS
Jour_1 (09 avril 2017)	14h00 - 16h00	Atakpamé	Départ pour Atakpamé
	10h00 - 11h00	Village d'Azafi (P/Wawa)	Meeting de sensibilisation
Jour_2 (10 avril 2017)	12h00 - 13h00	Canton de Dumé (P/Wawa)	Meeting de sensibilisation
	14h10 - 15h15	Village de Gbadi Gawodo (P/Wawa)	Meeting de sensibilisation
Jour_3 (11 avril 2017)	10h20 - 12h00	Village de Yadé-Alifi (P/Amou)	Meeting de sensibilisation
	10h00 - 11h45	Canton d'Agbandi (P/Blitta)	Meeting de sensibilisation
Jour_4 (12 avril 2017)	10h00 - 11h45	Village de Tchalo (P/Blitta)	Meeting de sensibilisation
	12h45 - 01h15	Village de Yaloumbè (P/Blitta)	Meeting de sensibilisation
Jour_5 (13 avril 2017)	07h50 - 08h50	Canton de Kolina (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation
	09h25 - 09h55	Canton d'Amaidè (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation
	10h05 - 10h45	Village d'Amaoudè (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation
	12h00 - 12h55	Canton d'Aléhéridè (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation
Jour_6 (14 avril 2017)	08h15 - 09h15	Canton de Kéméni (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation

		Village de Kpaza (P/Tchaoudjo) Village d'Agbandaoudè (P/Tchaoudjo)	Meeting de sensibilisation Meeting de sensibilisation
		Village d'Agbandaoudè (P/Assoli)	Meeting de sensibilisation
Jour_7 (15 avril 2017)	14h45 - 16h45	Canton de Daoudè (P/Assoli)	Meeting de sensibilisation
Jour_8 (16 avril 2017)		Sokodé	Départ pour Lomé

RECOMMANDATIONS

À l'issue de ces séances de sensibilisation et vu l'engouement qu'elles ont suscité au niveau des populations d'une part et, l'importance capitale que revêt le contenu de la mission notamment la volonté du Gouvernement à agir pour réduire la pauvreté au niveau des couches les plus pauvres, la mission suggère ce qui suit :

- (1) produire et distribuer des dépliants (supports papiers) sur le projet PDGM aux populations pour les prochains meetings afin de leur permettre de mieux cerner les contours du projet et dissiper toute forme confusion;
- (2) si possible, médiatiser les prochaines tournées afin de donner plus de visibilité au projet;
- (3) élargir la sensibilisation aux populations des préfectures de la Kéran, de la Binah et de la Kozah en particulier les villages de Kawa, de Djamdè et les localités situées autour des rivières Kara, Kawa, et Kpélou. L'orpaillage, bien que moins intensif dans ces localités, pourrait prendre de l'ampleur dans les prochaines années.

CONCLUSION

La mission a pris fin sur une note globale de satisfaction. Il faut noter un engouement et une forte mobilisation des populations de la plupart des localités visitées.

ANNEXE_1

Coordonnées GPS des localités visitées

Localités	X_UTM	Y_UTM
Azafi	248212,37	840560,16
Doumé	256085,40	834714,99
Gbadi-Gawodo	253448,42	827761,66
Yadé-Alifi	278479,17	849737,59
Agbandi	293903,65	909366,31
Yaloumbè	288482,92	918181,73
Amaoudè	297077,08	1010593,43
Agbandaoudè		
(Tchaoudjo)	319908,60	1022627,68
Agbandaoudè (Assoli)	319343,63	1023597,38
Kolina	296014,00	1007356,00
Aléhéridè	302412,68	1018415,13
Kpaza	318253,44	1019920,40
Amaidè	301553,00	1014842,00
Kéméni	306839,00	1020766,00
Daoudè	-	-

ANNEXE_4 (voir documents annexes)

Liste des participants aux séances de sensibilisation